

Décision

Générale

colonial

Décision n° 849/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement et promotion du personnel du corps territorial du Service de l'Élevage.

n° 849/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
30 mai 1968

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1968

Date du numéro
10 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1967 les fonctionnaires du corps territorial du Service de l'Élevage ci-après nommés : Cadre des infirmiers adjoints vétérinaires Pour le grade d'infirmier adjoint vétérinaire principal, 1er échelon : M. Houmad Asso Andia, principal, 1er échelon pour compter du 1er juin 1967. Pour le grade d'infirmier adjoint vétérinaire, 1re classe, 1er échelon : M. Abdourahman Youssouf Gouled, 1re classe, 1er échelon, pour compter du 1er janvier 1967.

Art. 2

— Sont promus pour compter des dates et suivant les modalités ci-après indiquées, les fonctionnaires du corps territorial du Service de l'Élevage : Cadre des infirmiers adjoints vétérinaires

Art. 3

— Est titularisé pour compter du 1er janvier 1967, M. Batio Houmed Ingrede, infirmier vétérinaire du corps territorial du Service de l'Élevage, et classé infirmier vétérinaire de 3e classe, 1er échelon, avec une ancienneté conservée d'un an.

Art. 4

M. Batio Houmed Ingrede, infirmier vétérinaire de 3e classe, 1er échelon, est promu au 2e échelon de son grade pour compter du 1er janvier 1968.